



société
HIPPIQUE
FRANÇAISE

CONCOURS COMPLET



RÈGLEMENT

épreuves jeunes chevaux

2026

Avec rectificatifs applicables au 1^{er} janvier 2026

Avec rectificatifs applicables au 11 mars 2026



Société Hippique Française

MAISON MÈRE DE L'ÉLEVAGE
DES CHEVAUX & PONEYS DE SPORT & DE LOISIRS

✉ contact@shf.eu

☎ 01 53 59 31 31

📍 11 rue Tronchet • 75008 PARIS

WWW.SHF.EU



ÉPREUVES D'APTITUDE AU CONCOURS COMPLET JEUNES CHEVAUX

1. CONDITIONS D'ORGANISATION	4
1.1 TERRAINS ET EQUIPEMENTS	4
1.1.1 Dressage	4
1.1.2 Saut d'obstacles	4
1.1.3 Cross	4
1.2 OFFICIELS DE COMPETITION	4
1.2.1 Jury.....	4
1.2.2 Délégués techniques.....	5
1.2.3 Chefs de piste	5
1.3 REPRESENTANTS DES CAVALIERS.....	5
1.4 VETERINAIRES ET MARECHAL-FERRANT	5
1.5 SECOURS.....	5
2 EPREUVES	5
2.1 EPREUVES DE CYCLE CLASSIQUE.....	6
2.2 EPREUVES DE FORMATION.....	6
2.3 EPREUVES DE CYCLE LIBRE.....	6
3 CONDITIONS DE PARTICIPATION	6
3.1 PARTICIPATION DES JEUNES CHEVAUX	6
3.1.1 Alternance Cycle Classique - Cycle Libre – Formation.....	7
3.1.2 Nombre d'épreuves par cheval et par concours	7
3.2 PARTICIPATION DES CAVALIERS	7
3.2.1 Conditions d'accès Pour participer aux épreuves du Cycle Classique 4, 5 ou 6 ans	7
3.2.2 Nombre de participations	7
3.2.3 Eperons, cravaches, protections et aide du cavalier	7
3.3 EMBOUCHURES ET HARNACHEMENT	8
3.3.1 Embouchures	8
3.3.2 Rênes auxiliaires et alliances.....	11
3.3.3 Muserolles	11
3.3.4 Enrênements	13
3.3.5 Selle.....	14
3.3.6 Protections	14
4. EPREUVES REGIONALES	15
4.1 DEROULEMENT.....	15
4.2 DRESSAGE.....	15
4.2.1. CSO.....	15
4.2.2. Cross	15
4.2.3. Calcul des résultats	16
4.3. PRIMES ET POINTS	17
4.3.1. Cycle Classique.....	17
4.3.2 Formation	18
4.3.3 Cycle Libre	18
5. FINALES	18
5.1 CYCLE CLASSIQUE	18
5.1.1 Finale Nationale Cycle Classique 4 ans.....	18
5.1.2 Finale Nationale Cycle Classique 5 ans.....	20
5.1.3 Finale Nationale Cycle Classique 6 ans.....	21
5.2 CYCLE LIBRE.....	23

5.2.1	Finale Nationale Cycle Libre 1 - 4 ans	23
5.2.2	Finale Nationale Cycle Libre 1 - 5 ans	23
5.2.3	Finale Nationale Cycle Libre 2 - 5 ans	24
5.2.4	Finale Nationale Cycle Libre 2 - 6 ans	25
5.2.5	Finale Nationale Cycle Libre 3	25
5.3	FORMATION 3.....	26
5.3.1	Qualification.....	26
5.3.2	Déroulement.....	26
5.3.3	Classement et Primes	26
6.	NORMES TECHNIQUES.....	27
6.1	NORMES TECHNIQUES DU SAUT D'OBSTACLES.....	27
6.1.1	Cycle Classique 4 ans.....	27
6.1.2	Cycle Libre 1 et Formation 1	28
6.1.3	Cycle Classique 5 ans et Cycle Classique 6 ans	28
6.1.4	Tableau récapitulatif normes techniques CSO	30
6.2	NORMES TECHNIQUES DE L'ÉPREUVE DE CROSS.....	31
6.2.1	Tableau récapitulatif des normes techniques de l'épreuve de cross	31
6.2.2	Spécificités obstacles étroits	32
6.3	RAPPEL DES PENALITES	32
6.3.1	Spécificités du règlement Jeunes Chevaux SHF pour le test de Saut d'obstacles	32
6.3.2	Spécificités du règlement Jeunes Chevaux SHF pour le test de Cross	32

Règlement Concours Complet Jeunes Chevaux

1. CONDITIONS **D'ORGANISATION**

Les conditions d'organisation et de gestion sont spécifiées au règlement général de la SHF et dans le cahier des charges organisateur de la discipline.

1.1 Terrains et équipements

1.1.1 Dressage

Le terrain de dressage doit avoir les dimensions réglementaires 60 m x 20 m et être parfaitement délimité et muni des lettres.

Le public doit être séparé du terrain de dressage par une lice (corde ou barrière), située à 10 mètres minimum de chaque côté du rectangle.

1.1.2 Saut **d'obstacles**

Dans un souci de formation, les Chefs de piste doivent s'attacher à la progressivité des parcours au cours de la saison. Les obstacles pour jeunes chevaux doivent inciter au respect. Les obstacles sont garnis et massifs comportant obligatoirement des soubassements.

Dans toutes les épreuves, les barres doivent avoir un front de 3,5 mètres et les barres supérieures un diamètre minimum de 9 cm.

Pour connaître les normes techniques du saut d'obstacles, se référer à l'article 6.1 du présent règlement.

1.1.3 Cross

Les épreuves de cross destinées aux jeunes chevaux ont pour but de les former et de les mettre en confiance.

En épreuves régionales, le tracé du parcours de cross doit être coulant et harmonieux en évitant les changements de direction trop sévères.

Le sol doit être souple et homogène.

La ligne de départ doit être matérialisée par un couloir d'environ 4 m de large et 4 m de long dont l'accès par l'arrière est barré à environ 2 m afin d'empêcher tout départ lancé.

Le parcours doit être jalonné en minutes par des poteaux indicateurs.

Les obstacles sont massifs et éducatifs, toujours appelés. Les distances des combinaisons sont justes.

Les obstacles de plan vertical doivent être obligatoirement appelés d'au moins 30 % de leur hauteur.

Pour connaître les normes techniques du cross, se référer à l'article 6.2 du présent règlement.

1.2 Officiels de compétition

1.2.1 Jury

La désignation du jury des épreuves SHF est faite par la société organisatrice déléguée.

1.2.1.1 Epreuves régionales de Cycle Classique

Le jury se compose d'un Président titulaire de l'habilitation jeunes chevaux, choisi sur la liste des juges habilités par la SHF publiée sur le site de la SHF www.shf.eu. La présence d'un assesseur de niveau FFE National minimum est obligatoire.

Les frais d'hébergement et de déplacement des juges et assesseurs sont à la charge de la société organisatrice déléguée. Ils doivent leur être remboursés le soir de leur dernier jour de présence.

Les frais d'hébergement et de déplacement des Délégués techniques, désignés par la SHF, sont à la charge de la SHF

1.2.1.2 Epreuves régionales de Cycle Libre et de Formation

La présence d'un Président du jury de niveau minimum FFE National est obligatoire. La société organisatrice déléguée a la possibilité de faire intervenir, si elle le souhaite, un ou plusieurs assesseurs de niveau minimum FFE Candidat National.

Leurs frais d'hébergement et de déplacement sont à la charge de la société organisatrice déléguée. Ils doivent leur être remboursés le soir de leur dernier jour de présence.

1.2.2 Délégués techniques

La liste des Délégués techniques habilités par la SHF est publiée chaque année sur www.shf.eu

Dans les épreuves Cycle Classique, les Délégués techniques, désignés par la SHF, contrôlent le bon déroulement des épreuves, la construction des parcours de saut d'obstacles et de cross.

Les frais d'hébergement et de déplacement des Délégués techniques sont à la charge de la SHF lorsque ces derniers sont mandatés par la SHF.

1.2.3 Chefs de piste

Les chefs de piste doivent être titulaires au minimum de l'habilitation FFE suivante :

- Cycle Classique : chef de piste CCE de niveau minimum Candidat National élite **et avoir suivi la formation SHF en ligne au cours des derniers 24 mois ;**
- Cycle Libre et Formation : chef de piste CCE de niveau minimum National **et avoir suivi la formation SHF en ligne au cours des derniers 24 mois.**

1.3 Représentants des cavaliers

La veille des épreuves, le Délégué technique SHF, en coordination avec la société organisatrice déléguée, désigne un cavalier représentant parmi les cavaliers engagés sur les épreuves de jeunes chevaux. Le nom du cavalier et son numéro de téléphone doivent impérativement être affichés sur le tableau d'affichage, avant le début des épreuves. Ce représentant a le devoir d'agir comme intermédiaire entre les concurrents et les officiels pour toute affaire directement liée à l'organisation et au déroulement du concours. Il devra référer au Délégué technique du bon déroulement du concours en lui communiquant les éléments jugés nécessaires pour qu'il puisse centraliser les informations et les faire remonter à la SHF. Cette fiche sera envoyée en amont à toutes les sociétés organisatrices déléguées et Délégués techniques et sera également téléchargeable sur www.shf.eu.

1.4 Vétérinaires et maréchal-ferrant

Pendant la durée des parcours de cross du Cycle Classique, la présence permanente d'un vétérinaire est obligatoire. Elle est recommandée en Cycle Libre et en Formation, le service vétérinaire doit pouvoir intervenir dans les meilleurs délais.

La présence d'un maréchal-ferrant est recommandée pendant toute la durée du concours en Cycle Classique et en Cycle Libre.

1.5 Secours

Les sociétés organisatrices déléguées doivent obligatoirement prévoir la présence d'un poste d'assistance cavalier tel que défini au règlement FFE et la présence d'un médecin.

2 EPREUVES

Les difficultés techniques du Cycle Classique, du Cycle Libre et des Formations évoluent au cours de la saison comme suit :

- 1^{ère} partie de saison : jusqu'au 31 mai ;
- 2^{ème} partie de saison : à partir du 1^{er} juin.

2.1 [Epreuves de Cycle Classique](#)

Le circuit de Cycle Classique de Concours Complet se compose :

- d'épreuves qualificatives régionales ;
- de Finales Nationales.

Les épreuves sont divisées en 3 catégories d'âge :

- Cycle Classique 4 ans ;
- Cycle Classique 5 ans ;
- Cycle Classique 6 ans.

2.2 [Epreuves de Formation](#)

Le circuit de Formation de Concours Complet se compose :

- d'épreuves régionales.

Les épreuves sont divisées en 3 catégories :

- Formation 1 ;
- Formation 2 ;
- Formation 3.

Une épreuve Formation 3 est organisée dans le cadre de la Grande Semaine de Pompadour. Elle est utilisée comme support au commerce de chevaux de 6 ans tardifs.

2.3 [Epreuves de Cycle Libre](#)

Le circuit de Cycle Libre de Concours Complet se compose :

- d'épreuves qualificatives régionales ;
- de Finales Nationales.

Les épreuves régionales sont divisées en 3 niveaux :

- Cycle Libre 1 ;
- Cycle Libre 2 ;
- Cycle Libre 3.

A l'occasion des Finales Nationales les chevaux concourent leur Championnat par catégorie d'âge et de niveau :

- Cycle Libre 1 - 4 ans ;
- Cycle Libre 1 - 5 ans ;
- Cycle Libre 2 - 5 ans ;
- Cycle Libre 2 - 6 ans ;
- Cycle Libre 3 - 6 ans.

En CCE, un cheval peut concourir deux années consécutives sur un même niveau d'épreuve. L'année de compétition n'est pas prise en compte.

Exemple : Cycle Libre 1 - 4 ans l'année n et Cycle Libre 1 - 5 ans l'année n+1.

3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1 [Participation des Jeunes Chevaux](#)

Les épreuves sont réparties en trois circuits différents pour jeunes chevaux de 4, 5 et 6 ans :

- Le circuit Cycle Classique ;
- Le circuit Formation ;
- Le circuit Cycle Libre.

3.1.1 Alternance Cycle Classique - Cycle Libre - Formation

Au cours de l'année, les chevaux de 4, 5 et 6 ans peuvent alterner des épreuves de Cycle Classique, Cycle Libre et Formation. Des quotas d'épreuves sont autorisés dans l'année pour pouvoir participer aux Finales Nationales de la SHF. Ils sont définis en fonction de l'âge du cheval, pour la discipline du CCE et pour toutes les disciplines confondues. (cf. Tableau des quotas)

Pour pouvoir participer à la Finale Cycle Classique 4 ans, le cheval ne doit pas avoir pris part, dans l'année, à des épreuves hors circuit d'élevage dans la discipline du concours complet.

3.1.2 Nombre d'épreuves par cheval et par concours

Un jeune cheval ne peut prendre part qu'à une épreuve de CCE par concours.

3.2 Participation des cavaliers

3.2.1 Conditions d'accès

Pour participer aux épreuves du Cycle Classique 4, 5 ou 6 ans

Les cavaliers de Cycle Classique doivent être adhérents à la SHF pour l'année en cours.

Peuvent participer aux épreuves jeunes chevaux les cavaliers munis des licences FFE suivantes pour l'année en cours :

	Catégorie	Pro	Amateur
Formation	1, 2 et 3	x	x
Cycle Classique	4 ans	x	x
	5 ans	x	x
	6 ans 1 ^{ère} partie de saison	x	x
	6 ans 2 ^{ème} partie de saison	x	
Cycle Libre	1, 2 et 3		x ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pour participer aux Finales Nationales de Cycle Libre, les cavaliers initialement détenteurs d'une licence « Pro » devront avoir obtenu la licence « Amateur » au plus tard le 1^{er} juin.

Le sur-classement des cavaliers mineurs n'est pas autorisé en épreuves d'élevage.

3.2.2 Nombre de participations

Un concurrent titulaire d'une licence Pro peut monter au maximum 6 tests de cross dans une journée.

Un concurrent titulaire d'une licence Amateur peut monter au maximum 2 chevaux/poneys par épreuve et au maximum 4 tests de cross dans une journée.

3.2.3 Eperons, cravaches, protections et aide du cavalier

Sur l'ensemble des circuits SHF, la tenue et les protections du cavalier doivent être conformes au règlement FFE de CCE. La taille maximum des éperons est de 4 cm (mesure prise de l'extrémité de la tige à la botte).

Sur les pistes d'entraînement et de compétition, un seul éperon par botte est autorisé.

Lorsqu'elle est autorisée, sur les pistes d'entraînement et de compétition, une seule cravache est acceptée.

Pour le test de dressage des épreuves Cycle Classique 4 ans, Formation 1 et Cycle Libre 1, l'aide de la voix du cavalier est autorisée. La dictée de la reprise n'est pas autorisée.

3.3 Embouchures et harnachement

Pour tout élément non spécifié dans ce règlement, se référer au règlement FFE spécifique, Pro pour le Cycle Classique et la Formation et Amateur pour le Cycle Libre.

Concernant les embouchures, rênes auxiliaires et alliances, museroles et enrênements, les chevaux qui concourent dans les épreuves Cycle Classique 6 ans sont soumis au règlement FEI.

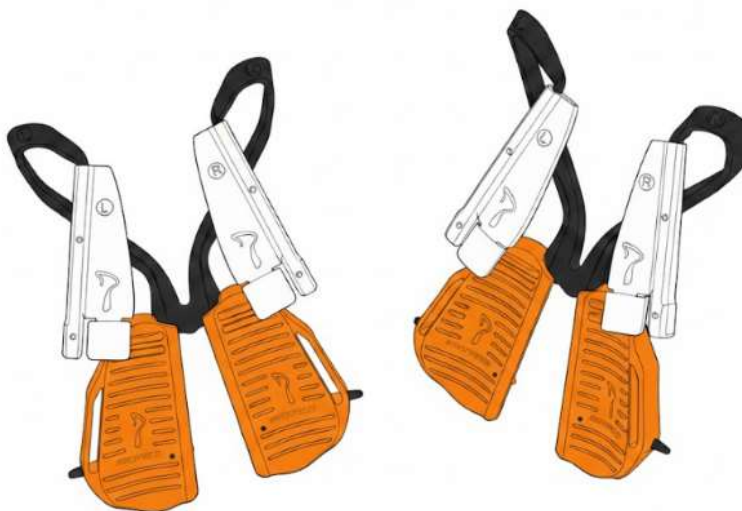
En revanche, pour les protections, ils sont soumis aux précisions détaillées dans l'article 3.3.6 du présent règlement.

Si l'emploi d'embouchures, d'enrênements ou harnachements particuliers est autorisé par les articles qui suivent, il est rappelé que leur utilisation est contrôlée et que des sanctions peuvent être appliquées par des personnes dûment habilitées.

3.3.1 Embouchures*

Sur l'ensemble des épreuves SHF de Concours Complet et ce sur les trois tests :

- Le mors est obligatoire ;
- Les mors peuvent être en métal, caoutchouc, résine, synthétique ou recouverts de cuir ou de latex (combinaison de ces éléments possible) ;
- Le diamètre minimum du canon au niveau de la commissure des lèvres est de 1,4 cm ;
- Seuls les canons arrondis, lisses, sans arrête sont autorisés (la couture des mors en cuir est tolérée si elle n'est pas en contact avec la commissure des lèvres et qu'elle n'est pas abrasive pour la langue) ;
- Les embouchures autorisées doivent avoir une branche inférieure ou égale à 15 cm ;
- Attacher la langue est interdit ;
- Le protège-barres est interdit (schémas ci-dessous)



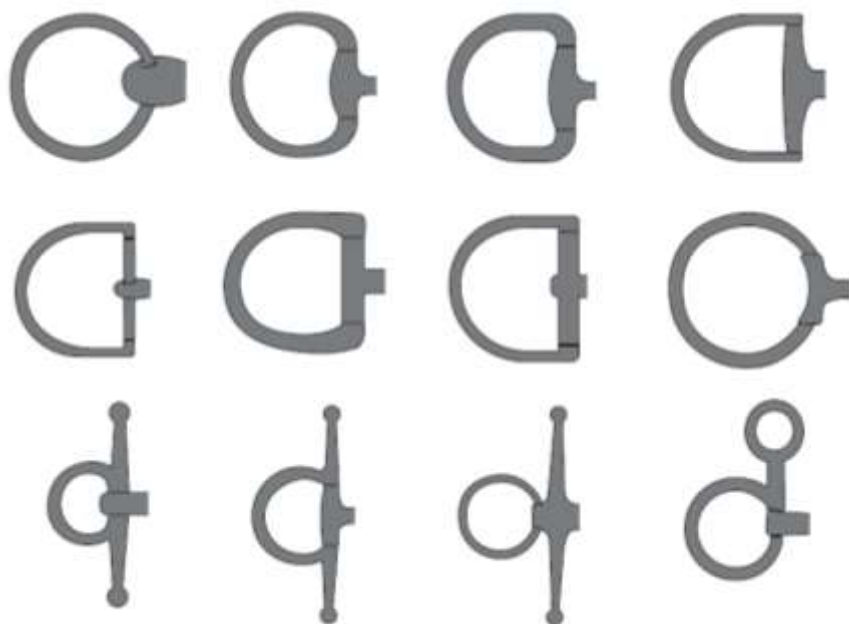
* Cycle Classique 6 ans soumis au règlement FEI

3.3.1.1 Dressage

Sur les tests du dressage, seul le filet simple sans rondelle et sans anti-passe-langue est autorisé (détail listé ci-dessous) :

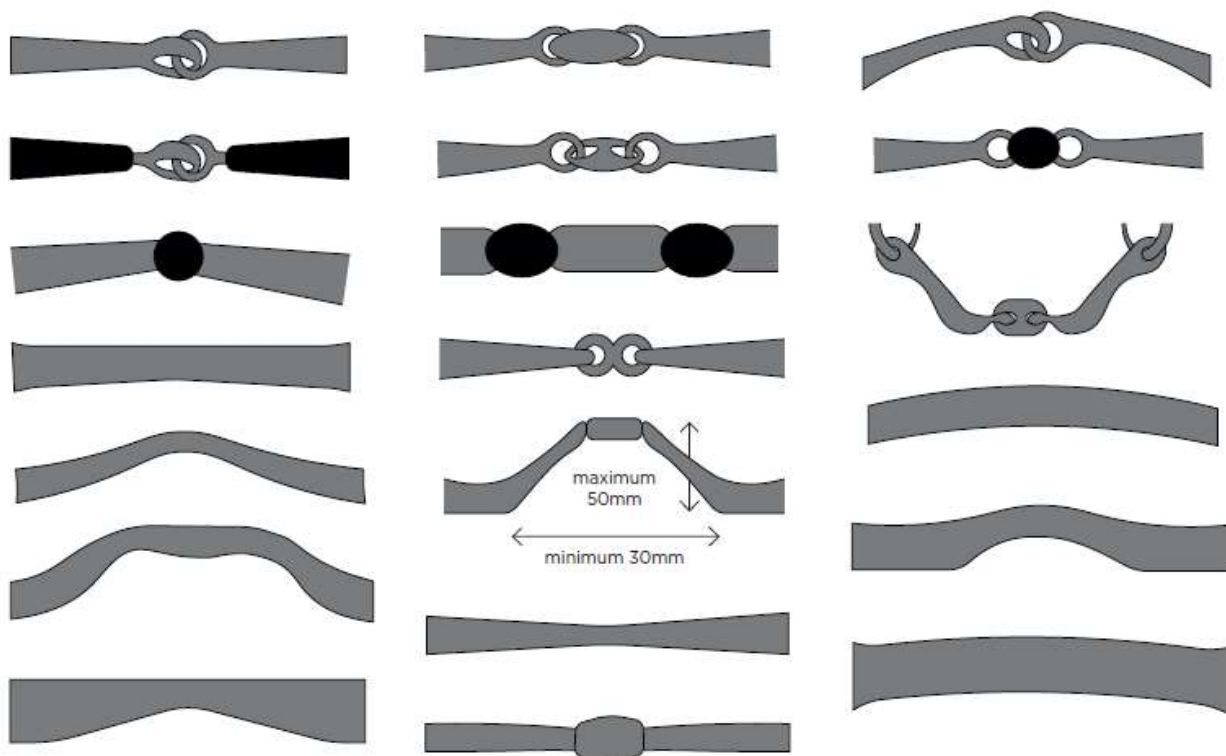
- Liste des anneaux autorisés pour le filet simple :

Les canons déportés sont autorisés s'ils restent combinés avec les embouchures autorisées.



- Liste des canons autorisés pour le filet simple :

Les doubles brisures, passages de langue, canons droits sont autorisés sur toutes ces embouchures.



3.3.1.2 CSO et cross

Les rondelles sont autorisées sur le CSO et le cross. Elles doivent être plates et lisses sur les deux faces, mobiles et dissociées du canon, des montants du filet et de la muserolle.

L'anti-passe-langue est autorisé sur le CSO et le cross.

En plus des mors autorisés en dressage, certains autres peuvent être utilisés sur le CSO et le cross :

- Liste des anneaux autorisés pour le filet simple en CSO et cross

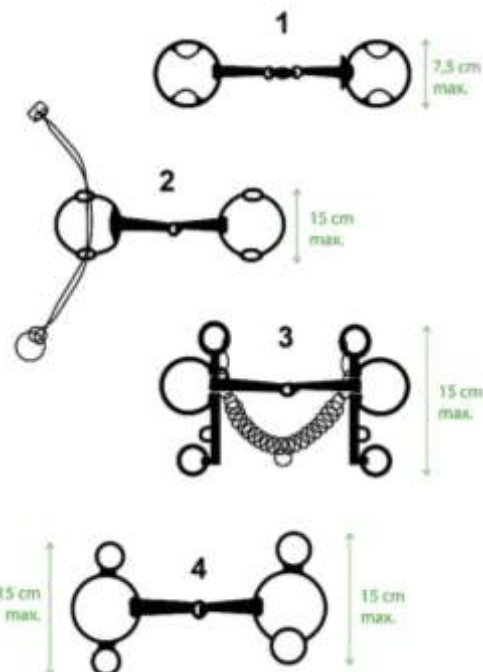


1. Mors à effet trio (avec ou sans ailette)

2. Releveur : En Cycle Libre et en Cycle Classique, autorisé avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. En Cycle Classique, peut également être utilisé avec quatre rênes.

3. Pelham : En Cycle Libre et en Cycle Classique, autorisé avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. En Cycle Classique, peut également être utilisé avec quatre rênes.

4. Pessoa sans gourmette : En Cycle Libre et en Cycle Classique, autorisé avec des alliances sans anneau reliant l'anneau du canon à tout autre anneau du même côté et avec une seule paire de rênes fixée aux alliances. En Cycle Classique, peut également être utilisé avec quatre rênes.









5. Mors à boules : Autorisé uniquement pour les épreuves de Cycle Classique 5 ans, Formation 2 et Formation 3

6. Bride (détail des mors dans le tableau à suivre) : Autorisée uniquement pour les épreuves de Cycle Classique 5 ans, Formation 2 et Formation 3

Sur le test du CSO uniquement :

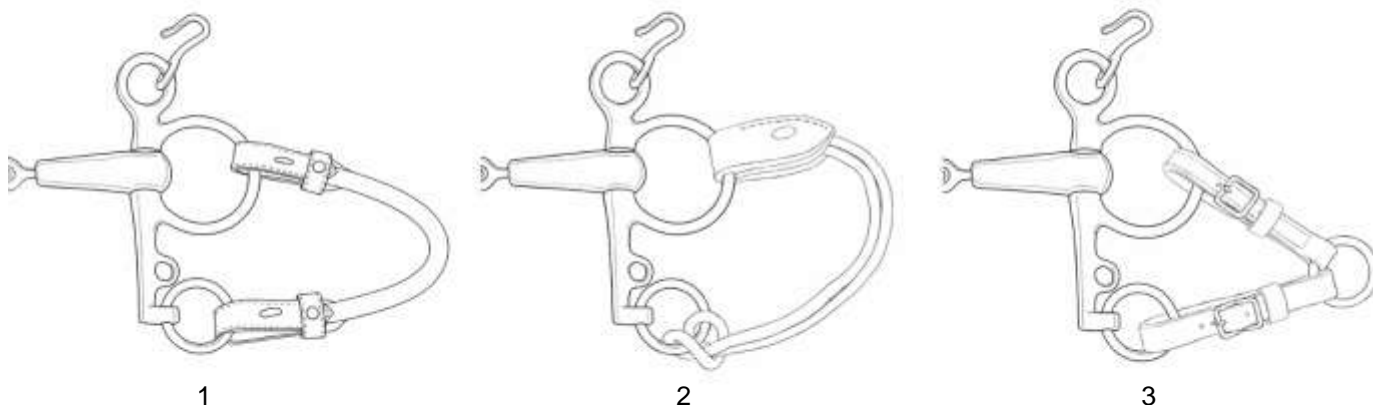
- Hackamore : Autorisé uniquement pour les épreuves de Cycle Classique 5 ans, Formation 2 et Formation 3

<p>Anneaux autorisés pour le mors de filet de la bride</p> 	<p>Branches de 15 cm maximum autorisées pour le mors de bride</p> 
<p>Canons autorisés pour le mors de filet de la bride</p> 	<p>Canons autorisés pour le mors de bride</p> 
	<p>Gourmettes et protégé-gourmette autorisés</p> 

3.3.2 Rênes auxiliaires et alliances*

Au maximum deux paires de rênes peuvent être utilisées. Une paire de rênes doit être fixée directement à l'embouchure ou à son alliance. Elles ne peuvent coulisser au travers des anneaux sans être attachées à un point fixe de la bride.

Seules les alliances sans anneaux sont autorisées (schémas 1 et 2). Les alliances avec anneaux sont interdites (schéma 3).



3.3.3 Muserolles*

Le filet (ou la bride) doit être équipé d'une muserolle sur l'ensemble des trois tests. La partie de la muserolle qui est au contact du chanfrein, doit avoir un profil plat. La muserolle en corde, torsadée ou non est interdite, quel qu'en soit la matière.

Pour des raisons de sécurité, la sous-gorge est obligatoire sur le cross quelle que soit la muserolle utilisée.

* Cycle Classique 6 ans soumis au règlement FEI

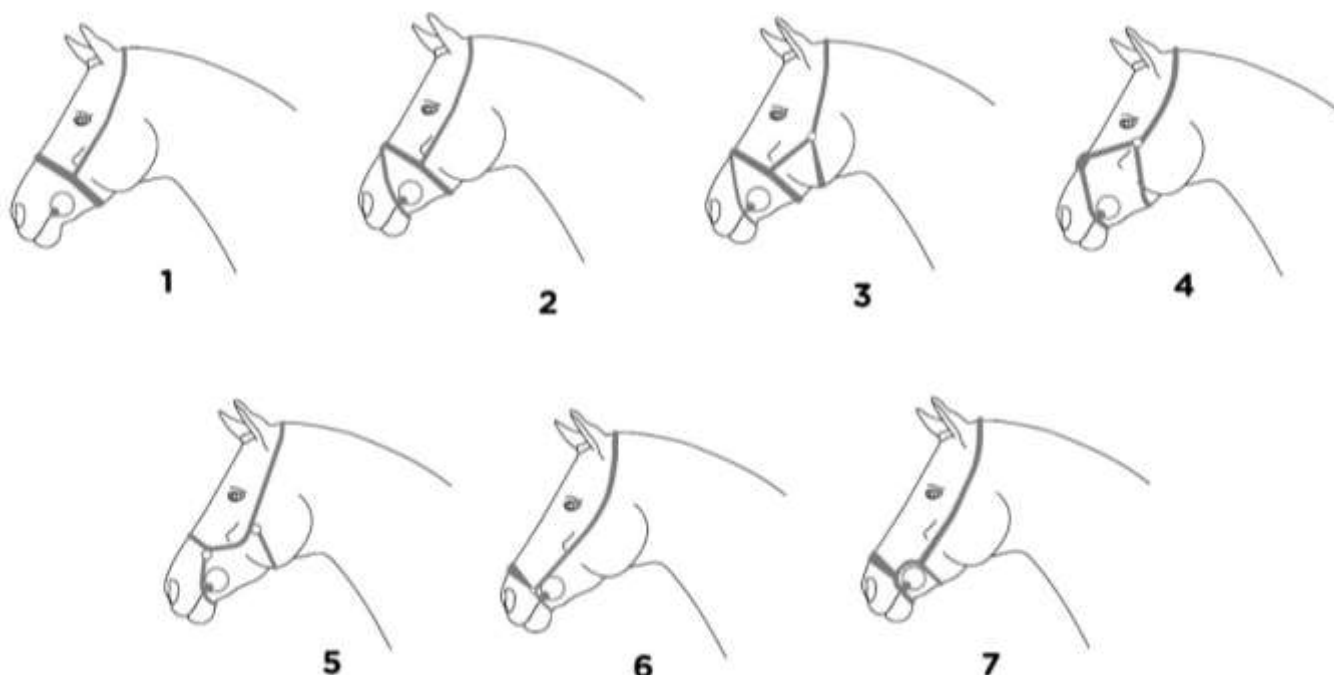
3.3.3.1 Muserolles autorisées

Avec la bride, seule la muserolle française est autorisée.

Sur les épreuves de Cycle Classique 4 ans, Cycle Libre 1 et Formation 1, le port de la muserolle française sur le test de dressage apporte un bonus de 2 points sur le total de points de la reprise (cf. protocole).

Les muserolles autorisées sont les suivantes :

1. Muserolle française
2. Muserolle combinée
3. Stotzem
4. Muserolle croisée sur le chanfrein
5. Micklem (sans clip relié au mors)
6. Muserolle allemande
7. Muserolle en Y (Uniquement autorisée pour le Cycle Classique et Formation)



3.3.3.2 Contrôle de l'ajustement : emplacement et serrage

- **Emplacement de la muserolle**

Les muserolles (n°1, 2 et 3) doivent être positionnées entre 2 et 4 cm en dessous de l'apophyse zygomatique. La partie haute de la muserolle croisée (n°4) doit être placée entre 2 et 4 cm au-dessus de l'arête de l'apophyse zygomatique. Cette distance est nécessaire pour ne pas l'irriter.

- **Serrage de la muserolle**

Un serrage excessif est considéré comme un mauvais traitement et peut être éliminatoire.

<p>La muserolle est ajustée sans être serrée, c'est-à-dire permettant le passage de deux doigts sur le côté entre la muserolle et le cheval/poney.</p>	
<p>L'outil de contrôle agréé FEI peut être utilisé pour contrôler le serrage.</p>	

3.3.4 Enrênements*

3.3.4.1 Dressage

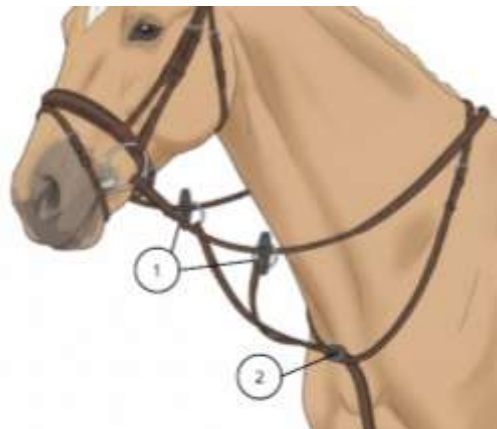
Aucun enrênement n'est autorisé ni sur la détente ni sur la piste de compétition.

3.3.4.2 CSO et cross

La bricole, le collier de chasse et la croupière sont autorisés.

La martingale à anneaux est autorisée :

- Avec collier et arrêteurs
 - Arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale ;
 - Arrêteur au niveau du collier (n°2 sur l'illustration) obligatoire s'il n'y a pas d'anneau fixe.
- Montée sur collier de chasse avec arrêteurs de rênes (n°1 sur l'illustration), un seul arrêteur par rêne positionné entre l'embouchure et l'anneau de la martingale.



Aucun autre enrênement n'est autorisé en épreuve ou sur la détente.

* Cycle Classique 6 ans soumis au règlement FEI

3.3.5 Selle

La selle de dressage est interdite sur la reprise de dressage et la piste d'entraînement des épreuves suivantes, Cycle Classique 4 ans, Formation 1 et Cycle Libre 1.

3.3.6 Protections

3.3.6.1 Dressage

Aucune protection n'est autorisée sur la piste de compétition.

3.3.6.2 CSO

Le poids total des protections sur un membre (antérieur ou postérieur) du cheval ne devra pas excéder 500g (pesée sortie de piste) sur les terrains de détente comme sur la piste de compétition.

- **Membres antérieurs**

Les cloches et les guêtres aux antérieurs sont autorisées.

- **Membres postérieurs**

Le port de protections sur les membres postérieurs est interdit sur la piste comme sur les terrains de détente. Les membres postérieurs doivent être nus.

Une dérogation est accordée pour les concours se déroulant sur les terrains en herbe (terrains d'entraînement et de compétition), seuls les protège-boulets sont autorisés sur les membres postérieurs.

Dans ce cas, les protège-boulets devront respecter les caractéristiques suivantes :

- leur face interne n'excède pas 16 cm et la face externe mesure au minimum 5 cm ;
- leur intérieur doit être lisse ;
- ils sont constitués d'une seule coque de protection ;
- la partie rigide de la protection est placée sur la face interne du boulet ;
- la seule fixation autorisée est de type velcro non élastique. Aucun crochet, boucle, clip, lanière de fermeture ou autre méthode de fixation n'est autorisé ;
- la bande de fixation type velcro du protège-boulet ne doit pas être en contact avec le membre du cheval ;
- aucun élément additionnel ne peut être ajouté (les protège-boulets avec bavette caoutchouc sont autorisés).



3.3.6.3 Cross

Sur le test de cross, les cloches aux postérieurs sont autorisées.

4. EPREUVES REGIONALES

4.1 Déroulement

➤ **Ordre des tests**

Sur les épreuves régionales, l'ordre des tests est le dressage, le saut d'obstacles, puis le cross.

Cet ordre peut être modifié à la Finale Nationale.

➤ **Dédoubllement des épreuves**

Sur autorisation de la SHF, les épreuves de plus de 70 chevaux peuvent être dédoublées.

4.2 Dressage

Les textes des reprises sont disponibles sur www.shf.eu.

➤ **Utilisation du trot enlevé :**

- Cycle Classique 4 ans, Formation 1 et Cycle Libre 1 : trot enlevé **obligatoire** toute l'année
- Cycle Classique 5 ans, Formation 2 et Cycle Libre 2 : trot enlevé autorisé toute l'année

En dressage, les notes attribuées aux mouvements doivent être saisies à l'encre ou en saisie informatique. Lorsqu'un juge modifie une note avant la fin de la reprise, il doit parapher la correction. Les notes ne peuvent être modifiées après signature du protocole par le juge. Les notes entières doivent être retranscrites sous la forme N.O (exemple pour la note 6/10, il faut écrire 6,0).

Les reprises de Cycle Classique, de Formation et de Cycle Libre peuvent être notées au ½ point pour les notes techniques et notes d'ensemble. Les demi-points servent à nuancer, si besoin, l'appréciation du juge entre deux notes pleines.

Un créneau de familiarisation au pas rênes longues autour du rectangle le matin ou la veille des tests de dressage est proposé par l'organisateur (pas d'obligation pour les terrains en herbe ou contraintes météorologiques). Il peut, s'il le souhaite, permettre l'accès à l'intérieur du rectangle pour, au choix, un travail au pas ou aux trois allures. L'information sur l'organisation de la familiarisation est à indiquer sur FFE Compet au minimum 48 heures avant le début du concours dans l'onglet « infos utiles ».

	Temps indicatif entre 2 départs
Cycle Classique 4 ans, Cycle Libre 1, Formation 1	5 minutes
Formation 2, Cycle Libre 2	7 minutes
Cycle Classique 5 ans, Formation 3, Cycle Libre 3	7 minutes
Cycle Classique 6 ans	7 minutes

4.2.1. CSO

Les normes techniques des épreuves jeunes chevaux sont détaillées dans le tableau de l'article 6.1 du présent règlement.

4.2.2. Cross

Les normes techniques des épreuves jeunes chevaux sont détaillées dans le tableau de l'article 6.2 du présent règlement.

Pour les épreuves régionales, l'organisateur doit proposer un créneau d'acclimatation au gué au pas rênes longues, accessible à tous, chaque jour de cross (avec commissaire) et indiquer les horaires sur FFE Compet au minimum 48 heures avant le début du concours dans l'onglet « infos utiles ».

4.2.3. Calcul des résultats

Sur toutes les épreuves CCE SHF Cycle Classique (épreuves Formation comprises) et Cycle Libre, le calcul des points de pénalité de chaque cheval est calculé comme suit :

- Dressage : Le pourcentage du concurrent est calculé en divisant le total des notes positives de chaque juge, moins les erreurs de parcours, plus les éventuels bonus divisé par le maximum possible de points et en multipliant par 100. Ce résultat est arrondi à deux décimales. La valeur obtenue est considérée comme note individuelle pour chaque juge. Le pourcentage moyen pour chaque concurrent est obtenu en additionnant le pourcentage de chaque juge et en le divisant par le nombre de juges, en arrondissant le résultat à deux décimales. Pour convertir ce pourcentage moyen en points de pénalité, ce total est soustrait de 100 en arrondissant à une décimale. Le total final est le résultat en points de pénalité de la reprise.
- A ce total sont ensuite ajoutées les pénalités :
 - du parcours d'obstacles pour fautes aux obstacles et celles encourues pour temps dépassé ;
 - du parcours de cross pour fautes aux obstacles et les pénalités de temps accordé dépassé.

L'objectif est d'avoir le moins de points de pénalité possibles à l'issue des trois tests.

Exemples	CC 4 ans	CC 5 ans	CC 6 ans
Total maximum des points par juge :	140	240	250
Juge 1 :	111 points $(111/140)*100 = 79,28\%$	140 points $(140/240)*100=58,33\%$	190 points $(190/250)*100=76\%$
Juge 2 :	105 points $(105/140)*100 = 75\%$	146 points $(146/240)*100=60,83\%$	196 points $(196/250)*100=78.40\%$
Pourcentage Moyen	$(79,28+75)/2 = 77,14\%$	$(58,33+60,83)/2= 59,58\%$	$(76+78.40)/2= 77.20\%$
Calcul de la pénalité dressage	$100-77,14 = 22,86$	$100-59,58= 40,42$	$100-77.20= 22.80$
Pts de pénalité dres. une décimale	22,9 points	40,4 points	22.8 points
CSO : une barre =	4 points	4 points	4 points
Cross : une désobéissance =	20 points	20 points	20 points
Total pénalités	46,9 points	64,4 points	46,8 points

Exemples	Cycle Libre 1 Formation 1	Cycle Libre 2 Formation 2	Cycle Libre 3 Formation 3
Total maximum des points par juge :	140	200	240
Juge 1 :	111 points $(111/140)*100=79,28\%$	124 points $(124/200)*100=62\%$	140 points $(140/240)*100=58,33\%$
Juge 2 :	105 points	135 points	146 points

	$(105/140)*100=75\%$	$(135/200)*100=67,5\%$	$(146/240)*100=60,83\%$
Pourcentage Moyen	$(79,28+75)/2= 77,14\%$	$(62 +67,5)/2= 64,75\%$	$(58,33+60,83)/2= 59,58\%$
Calcul de la pénalité dressage	$100-77,14= 22,86$	$100-64,75= 35,25$	$100-59,58= 40,42$
Pts de pénalité dres. une décimale	22,9 points	35,3 points	40,4 points
CSO : une barre =	4 points	4 points	4 points
Cross : une désobéissance =	20 points	20 points	20 points
Total pénalités	46,9 points	59,3 points	64,4 points

4.3. Primes et Points

4.3.1. Cycle Classique

Primes :

D'un montant unique, elles sont attribuées à raison d'une prime pour 3 partants ou fraction de 3, sous réserve que les jeunes chevaux aient obtenu à la fois :

- sur le dressage : un total de points de pénalité inférieur ou égal à :

Pénalité maximum en dressage pour obtention d'une prime

Cycle Classique 4 ans	50 points de pénalité
Cycle Classique 5 ans	55 points de pénalité
Cycle Classique 6 ans	55 points de pénalité

- sur le CSO : un maximum de 8 points de pénalité sur les obstacles (hors pénalités de temps),
- sur le cross : un maximum de 20 points de pénalité sur les obstacles (hors pénalités de temps).

Si un ou plusieurs chevaux sont exclus du classement pour les raisons évoquées ci-dessus, le nombre de chevaux initialement primés n'est pas modifié et les chevaux suivants dans le classement final ne sont pas rattrapés.

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs concurrents, le classement est obtenu en fonction du résultat de l'épreuve de cross comprenant les fautes aux obstacles et les pénalités pour excès de temps.

En cas de nouvelle égalité, le meilleur résultat du cross départage les concurrents (le meilleur temps du cross étant le plus près du temps optimum).

En cas de nouvelle égalité, le meilleur résultat de saut d'obstacles départage les concurrents.

En cas de nouvelle égalité, le classement se fera en faveur du concurrent ayant obtenu le maximum de points positifs à l'épreuve de dressage.

En cas de nouvelle égalité, les concurrents seront ex aequo et ils recevront chacun une prime.

Le montant de la prime est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

Demi-primés :

Des demi-primés sont attribués en Cycle Classique aux chevaux qui ne seraient pas classés selon la règle du « un pour trois partants » sous réserve :

- sur le dressage : un total de points de pénalité inférieur ou égal à :

Cycle Classique 4 ans Régional	35 points de pénalité
Cycle Classique 5 ans Régional	45 points de pénalité
Cycle Classique 6 ans Régional	45 points de pénalité

- d'avoir terminé les épreuves de CSO et de cross sans faute, hors pénalités de temps **et hors destruction d'un obstacle équipé d'une technologie déformable.**

4.3.2 Formation

Les points sont attribués en fonction du score totalisé à l'issue de l'épreuve. Aucune prime n'est versée sur le circuit Formation.

Le nombre de points attribués est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

4.3.3 Cycle Libre

Les primes et les points sont attribués en fonction du score totalisé à l'issue de l'épreuve.

Le montant des primes et le nombre de points attribués sont précisés dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5. FINALES

5.1 Cycle Classique

5.1.1 Finale Nationale Cycle Classique 4 ans

5.1.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 4 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un minimum de 1 épreuve de Cycle Classique 4 ans CCE ;
- Avoir participé à un maximum de 6 épreuves de Concours Complet, en Cycles d'élevage exclusivement (Cycle Classique ou Cycle Libre ou Formation) ;
- Avoir participé à un maximum de 18 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF) ;
- Avoir obtenu en Cycle Classique 4 ans CCE et en Formation 1 CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.1.2 Déroulement

Les Finales Nationales comportent :

- La reprise de dressage
- Le parcours de saut d'obstacles
- Le parcours de cross

L'ordre de départ sur le cross est le même que celui du test de dressage.

Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 4 ans. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

➤ Le modèle et la « manière et aptitude » sur le cross pour le Championnat

Ces tests supplémentaires, réservés aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF, permettent d'apprécier deux critères notés chacun sur 20 :

- **Le modèle** : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

- **La « manière et aptitude » sur le cross** : une note de manière est donnée lors d'une partie du parcours de cross, afin d'apprécier l'équilibre, la cadence et le train, l'aptitude et la franchise du jeune cheval sur les obstacles d'extérieur. La « manière et aptitude » sont jugées sur une zone déterminée du parcours.

➤ La récupération sur le cross

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité physique constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune cheval l'exclut du Critérium et du Championnat.

5.1.1.3 Classement « Critérium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve. La SHF se réserve le droit de séparer les chevaux en deux épreuves distinctes si l'effectif est trop important.

➤ Calcul des points

Le classement du Critérium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves.

➤ Primes

Le montant des primes du Critérium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.1.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF.

En fonction du nombre d'engagés, la SHF se réserve le droit de séparer les chevaux en deux classements distincts et de les classer dans deux Championnats différents.

➤ Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves ;
- D'autre part des différences sur 20 des notes obtenues lors de chacun des tests de modèle et de « manière et aptitude » sur le cross.

Exemple :

Reprise de dressage à 77,73% - 100 – 77.73	= 22,3 points de pénalité
Parcours d'obstacles : 1 barre =	4 points de pénalité
Parcours de cross : sans incident	0 point de pénalité
Modèle 16/20, soit (=20-16)	4 points de pénalité
« Manière et aptitude » sur le cross 17/20 (=20-17)	3 points de pénalité

Total général pénalités Championnat : 33,3 points

5.1.1.5 Mentions

Dans le cas où les jeunes chevaux sont classés dans un même Championnat mixte et sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de pénalités sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

Dans le cas où les jeunes chevaux sont séparés dans des Championnats distincts, la SHF se donne le droit de définir la règle de répartition des primes au sein de ces deux Championnats.

5.1.1.6 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.2 Finale Nationale Cycle Classique 5 ans

5.1.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 5 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un minimum de 2 épreuves de Cycle Classique 5 ans CCE ;
- b) Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- c) Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- d) Avoir terminé sans élimination ni abandon les trois tests d'une épreuve de Cycle Classique 5 ans CCE en 2^{ème} partie de saison ;
- e) Avoir obtenu en Cycle Classique 5 ans CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu

Attention : les gains acquis sur les épreuves de Formation ne sont pas pris en compte pour la qualification à la Finale Nationale Cycle Classique 5 ans.

5.1.2.2 Déroulement

Elles se composent des trois phases des épreuves régionales dans l'ordre suivant :

➤ La reprise de dressage

➤ Le parcours de cross

Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 5 ans CCE de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

➤ Le modèle et la « manière et aptitude » sur le cross pour le Championnat

Ces tests supplémentaires, réservés aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF, permettent d'apprécier deux critères notés chacun sur 20 :

- **Le modèle** : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

- **La « manière et aptitude » sur le cross** : une note de manière est donnée lors d'une partie du parcours de cross, afin d'apprécier l'équilibre, la cadence et le train, l'aptitude et la franchise du jeune cheval sur les obstacles d'extérieur. La « manière et aptitude » sont jugées sur une zone déterminée du parcours.

➤ La récupération

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu. Le verdict de cette inspection est souverain : l'élimination du jeune cheval l'exclut du Critérium et du Championnat.

➤ Le parcours de saut d'obstacles

Les chevaux passeront sur le saut d'obstacles dans l'ordre inverse du classement provisoire du Critérium et les 5 derniers chevaux à passer seront les 5 mieux classés au Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier pour plusieurs chevaux).

5.1.2.3 Classement « Critérium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve.

➤ Calcul des points

Le classement du Critérium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves.

➤ Primes

Le montant des primes du Critérium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.2.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF.

➤ Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves ;

- D'autre part des différences sur 20 des notes obtenues lors de chacun des tests de modèle et de « manière et aptitude » sur le cross, affectées d'un coefficient **0,8**.

Exemple

Dressage : pourcentage moyen des juges :	70.83% soit	
100 – 70.83	29.2 points de pénalité	
CSO : 1 barre =	4 points de pénalité	
Parcours de cross : une désobéissance =	20 points de pénalité :	
Modèle et conservation 15/20, soit	4 points de pénalité	
[= (20-15) x 0,8]		
« Manière et aptitude » sur le cross 16/20		3,2 points de pénalité
[= (20-16) x 0,8]		
Total général pénalités Championnat :		60.4 points

5.1.2.5 Mentions

Sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de points sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

5.1.2.6 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.3 Finale Nationale Cycle Classique 6 ans

5.1.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- Avoir participé à un minimum de 2 épreuves de Cycle Classique 6 ans CCE ;
- Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- Avoir terminé sans élimination ni abandon les trois tests d'une épreuve de Cycle Classique 6 ans CCE en 2^{ème} partie de saison,
- Avoir obtenu en Cycle Classique 6 ans CCE un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu.

Attention : les gains acquis sur les épreuves de Formation ne sont pas pris en compte pour la qualification à la Finale Nationale Cycle Classique 6 ans.

Pour pouvoir participer à la Finale des 6 ans, le couple devra être engagé dans l'épreuve CCI**S de Pompadour organisé pendant la Grande Semaine de Pompadour et répondre aux conditions requises par la FEI.

Les chevaux qualifiés pour la Finale des 6 ans seront directement et gratuitement engagés par la SHF dans la Finale et le Championnat sur le site FFE Compet.

5.1.3.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales dans l'ordre suivant :

➤ La reprise de dressage

La reprise de dressage est celle programmée pour le Championnat du Monde des jeunes chevaux de 6 ans.

➤ Le modèle pour le Championnat

Ce test supplémentaire, réservé aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF, permet d'apprécier un critère noté sur 20 :

Le modèle : une note de modèle est donnée à l'issue d'une inspection des jeunes chevaux permettant de juger de l'adéquation de la morphologie aux épreuves de Concours Complet et de la conservation.

➤ Le parcours de cross

Les normes techniques sont celles d'un CCI**S.

L'ordre de départ sur le cross est le même que celui du test de dressage.

➤ La récupération du cross

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval.

➤ Le parcours de saut d'obstacles

Les normes techniques sont celles d'un CCI**S.

Les chevaux passeront sur le saut d'obstacles dans l'ordre inverse du classement provisoire du CCI**S et les 5 derniers chevaux à passer seront les 5 mieux classés au Championnat provisoire (avec espacement d'un même cavalier pour plusieurs chevaux).

5.1.3.3 Classement « Critérium »

Ce classement est commun à tous les chevaux engagés sur l'épreuve.

➤ Calcul des points

Le classement du Critérium est obtenu en faisant le total de l'ensemble des pénalités encourues à l'issue des trois phases, jugées sur les règles FEI d'un CCI**S.

➤ Primes

Le montant des primes du Critérium est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.1.3.4 Classement « Championnat »

Ce classement est réservé aux chevaux inscrits à un livre généalogique affilié à la SHF.

➤ Calcul des points

Le classement du Championnat est obtenu en faisant le total :

- D'une part de l'ensemble des pénalités encourues sur les épreuves, jugées sur les règles FEI d'un CCI**S;
- D'autre part de la différence sur 20 de la note obtenue lors du test de modèle affectée d'un coefficient **0,5**.

Exemple

Dressage : pourcentage moyen des juges :	70.83% soit
100 – 70.83	29.2 points de pénalité
CSO: 1 barre =	4 points de pénalité
Parcours de cross : une désobéissance =	20 points de pénalité :
Modèle et conservation 15/20, soit	2. 5 points de pénalité
[= (20-15) x 0,5]	
Total général pénalités Championnat :	55. 7 points

5.1.3.5 Mentions

Sous réserve d'avoir terminé le parcours de cross sans pénalités aux obstacles (hors pénalités de temps) :

- Les 5 jeunes chevaux ayant le plus faible total de points sont classés ÉLITE C.C.E.
- Les 7 jeunes chevaux suivants sont classés EXCELLENT C.C.E.
- Les 9 jeunes chevaux suivants sont classés TRÈS BON C.C.E.

En cas d'égalité de points le classement sportif des épreuves départage les ex-aequo.

5.1.3.6 Primes

Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2 Cycle Libre

Il est conseillé à tous les chevaux et poneys d'être ferrés et cramponnés pour le test de cross de la Finale.

5.2.1 Finale Nationale Cycle Libre 1 - 4 ans

5.2.1.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 1 - 4 ans, le jeune cheval de 4 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à au moins une épreuve de Cycle Libre 1 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 1 ou Cycle Libre 1 ou Cycle Classique 4 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b, un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 (Cycle Classique 4 ans CCE : seuls 30% des gains sont pris en compte) ;
- d) Avoir participé à un maximum de 18 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- f) Avoir participé à un maximum de 6 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI).

5.2.1.2 Déroulement

Il se compose de trois phases qui correspondent à celles des épreuves régionales :

- La reprise de dressage
- Le parcours de saut d'obstacles
- Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage est celle des épreuves régionales du Cycle Libre 1.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 6.1 et 6.2 du présent règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

5.2.1.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.2.2 Finale Nationale Cycle Libre 1 - 5 ans

5.2.2.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 1 - 5 ans, le jeune cheval doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 1 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 1 ou Formation 2 ou Cycle Libre 1 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Classique 5 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b, un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 (Cycle Classique 5 ans CCE : seuls 30% des gains sont pris en compte) ;
- d) Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- e) Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

5.2.2.2 Déroulement

Il se compose de trois phases qui correspondent à celles des épreuves régionales :

- La reprise de dressage
- Le parcours de saut d'obstacles
- Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage est celle des épreuves régionales du Cycle Libre 1.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 6.1 et 6.2 du présent règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

5.2.2.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

5.2.3 Finale Nationale Cycle Libre 2 - 5 ans

5.2.3.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 2 - 5 ans, le jeune cheval de 5 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 2 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF en CCE (Formation 2 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Classique 5 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b, un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 (Cycle Classique 5 ans CCE : seuls 30% des gains sont pris en compte) ;
- d) Avoir participé à un maximum de 24 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- e) Avoir participé à un maximum de 10 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

5.2.3.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- La reprise de dressage
- Le parcours de saut d'obstacles
- Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 2.

Les normes techniques sont décrites dans les articles 6.1 et 6.2 du présent règlement des épreuves jeunes chevaux de Concours Complet. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

5.2.3.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2.4 Finale Nationale Cycle Libre 2 - 6 ans

5.2.4.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 2 - 6 ans, le jeune cheval de 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 2 CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé au moins 2 épreuves SHF qualificatives en CCE (Formation 2 ou Formation 3 ou Cycle Libre 2 ou Cycle Libre 3 ou Cycle Classique 6 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b, un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 (Cycle Classique 6 ans CCE : seuls 30% des gains sont pris en compte) ;
- d) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- e) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

5.2.4.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- la reprise de dressage
- le parcours de cross qui intègre une phase de récupération
- le parcours de saut d'obstacles

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 2. Toutefois, sur le cross, le nombre d'obstacles pourra être de 14 et le nombre d'efforts de 17. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

5.2.4.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale. Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.2.5 Finale Nationale Cycle Libre 3

5.2.5.1 Qualification

Pour être admis à la Finale Nationale du Cycle Libre 3, le jeune cheval de 6 ans doit, entre le début de l'année et la veille des épreuves :

- a) Avoir participé au moins à une épreuve de Cycle Libre 3 en CCE dans la saison ;
- b) Avoir terminé 2 épreuves SHF en CCE (Formation 3 ou Cycle Libre 3 ou Cycle Classique 6 ans) ;
- c) Avoir obtenu sur les épreuves listées sur le point b, un total de gains dont le montant sera fixé sur le site de la SHF www.shf.eu. Les gains comptabilisés sont affichés dans le TOP 100 (Cycle Classique 6 ans CCE : seuls 30% des gains sont pris en compte) ;
- d) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- e) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI).

Le cheval peut prendre part à cette Finale quelles que soient son expérience et son année de compétition.

5.2.5.2 Déroulement

La Finale Nationale se compose des trois phases des épreuves régionales :

- La reprise de dressage
- Le parcours de cross qui intègre une phase de récupération
- Le parcours de saut d'obstacles

La reprise de dressage et les normes techniques sont celles des épreuves régionales du Cycle Libre 3 de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. Le verdict de cette inspection est souverain et peut entraîner l'élimination du jeune cheval.

5.2.5.3 Classement et primes

Le classement du Championnat est établi à l'issue des trois phases de l'épreuve finale.

Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans la Finale. Le montant des primes du Championnat est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu.

5.3 Formation 3

Cette épreuve organisée à l'occasion de la Grande Semaine de Pompadour n'est pas un Championnat. Elle est utilisée comme support au commerce de chevaux de 6 ans tardifs.

5.3.1 Qualification

Pour être admis à l'épreuve de Formation 3 de la Finale, le jeune cheval de 6 ans doit, à la veille des épreuves :

- a) Avoir participé à un minimum de 3 épreuves de Cycle Classique 6 ans CCE ou de Formation 3 CCE ;
- b) Avoir participé à un maximum de 12 épreuves officielles de Concours Complet (SHF, FFE, SIF et FEI) ;
- c) Avoir participé à un maximum de 28 épreuves officielles toutes disciplines confondues (SHF, FFE, SIF et FEI).

5.3.2 Déroulement

L'épreuve se compose des trois phases suivantes :

- La reprise de dressage
- Le parcours de saut d'obstacles
- Le parcours de cross

Les normes techniques sont celles des épreuves régionales de Cycle Classique 5 ans CCE de 2^{ème} partie de saison. Le nombre d'obstacles oreillés sera à l'appréciation du chef de piste.

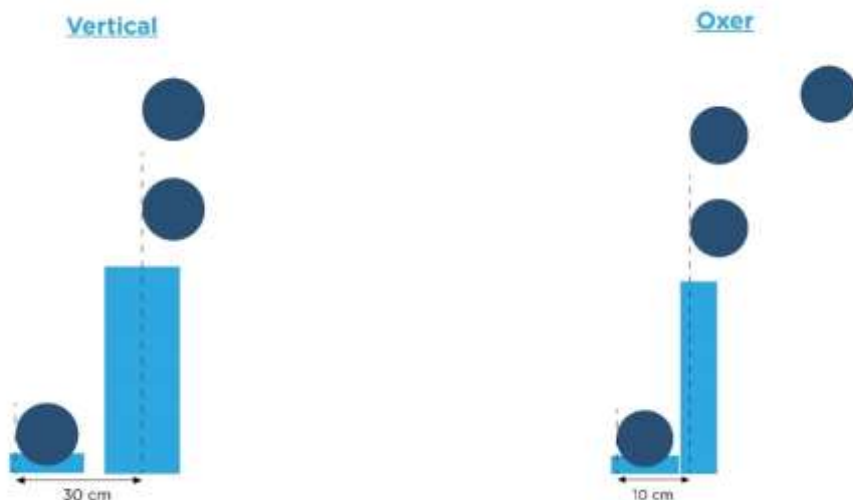
Phase de récupération de l'épreuve de cross :

Après le parcours de cross, une phase de récupération de 1000 m est à effectuer au trot à la vitesse de 150 m/mn, les 100 derniers mètres sont effectués rênes longues. A l'issue de cette phase, un membre du jury assisté d'un vétérinaire vérifie l'état de récupération du jeune cheval. En cas de manque d'intégrité constaté à l'issue de cette épreuve, le cheval pourra être exclu.

5.3.3 Classement et Primes

Les primes sont attribuées au premier tiers des chevaux partant dans l'épreuve. Le montant des primes est précisé dans la note financière publiée sur le site de la SHF www.shf.eu

Des soubassements et des barres doivent être placés en pied de chacun des obstacles (30 cm devant les verticaux et 10 cm devant les oxers). Les oxers doivent être montants.



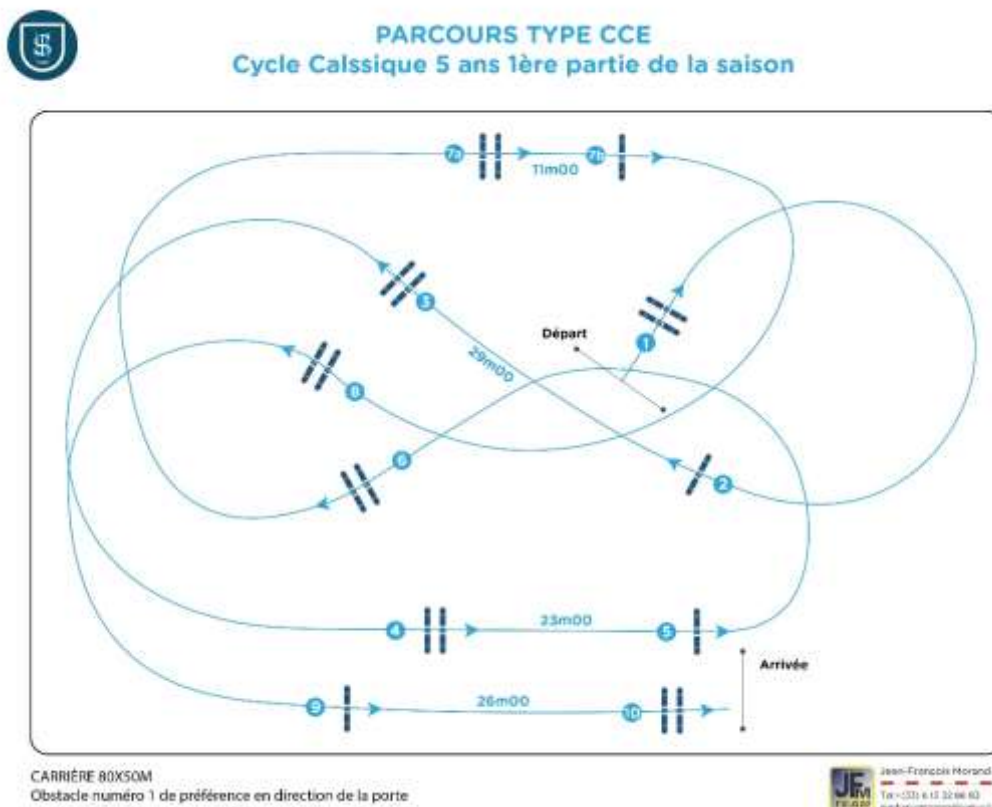
6.1.2 Cycle Libre 1 et Formation 1

Le tracé et la nature des obstacles sont équivalents à ceux du CCE Amateur 4 FFE. Il est conseillé que les tours soient montés dans l'esprit de ceux du Cycle Classique 4 ans (tracé et profils d'obstacles).

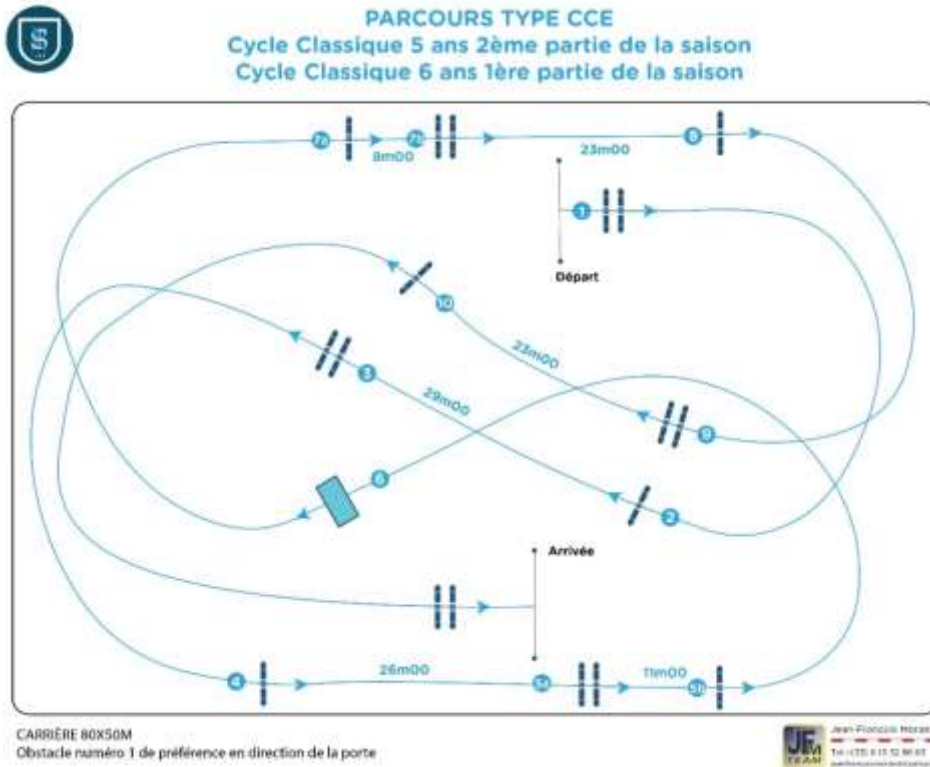
6.1.3 Cycle Classique 5 ans et Cycle Classique 6 ans

Ces parcours sont des propositions et n'ont pas un caractère obligatoire.
Le double vertical/oxer à 2 foulées est déconseillé.

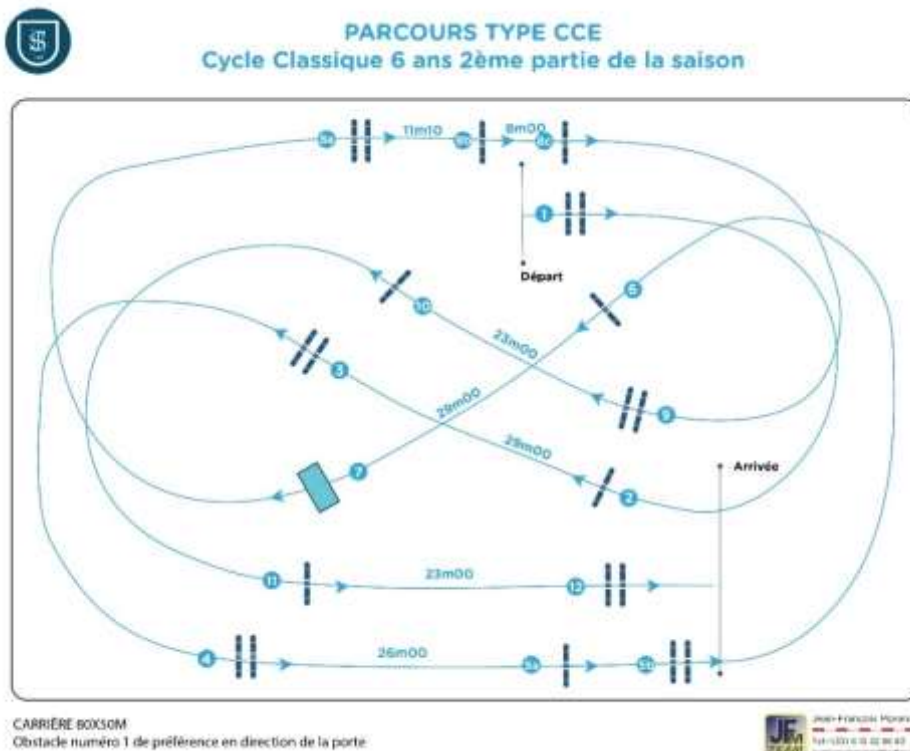
- **Exemple de parcours type de Cycle Classique 5 ans – 1^{ère} partie de saison**



- Exemple de parcours type de Cycle Classique 5 ans - 2^{ème} partie de saison et de Cycle Classique 6 ans - 1^{ère} partie de saison



- Exemple de parcours type de Cycle Classique 6 ans - 2^{ème} partie de saison



6.1.4 Tableau récapitulatif normes techniques CSO

	F1 CL1 CC 4 ans <i>1^{ère} partie de saison</i>	CC 4 ans <i>2^{ème} partie de saison</i>	F2, CL2 <i>Toute l'année</i>	CC 5 ans, F3, CL3 <i>1^{ère} partie de saison</i>	CC 6 ans <i>1^{ère} partie de saison</i>	CC 6 ans <i>2^{ème} partie de saison</i>
PARCOURS						
Longueur du parcours	Maxi 420 m		350 m à 450 m		450 m à 550 m	
Tracé	Voir parcours en modèle	Voir parcours en modèle	Coulant, simple et aéré composé de lignes droites			
OBSTACLES	Appelés, garnis et massifs					
Nombre d'obstacles	8 obstacles dont un double à 2 foulées		10 obstacles dont un double à 2 foulées	10 obstacles dont un double à 2 foulées	11 obstacles dont deux doubles (un à 1 foulée et un à 2 foulées)	11 à 12 obstacles dont 1 double et 1 triple
Hauteur maximum des verticaux	0,90 à 0,95 m	1,00 à 1,05 m	1,00 m	1,05 m	1,10 m	1,20 m
Hauteur maximum des oxers montants	0,90 à 0,95 m	1,00 à 1,05 m	1,05 m	1,05 m	1,10 m	1,15 m
Largeur maximum des oxers	1,05 m	1,10	1,20 m	1,25 m	1,30 m	1,40 m
Soubassements et pied	Obligatoires Bidet n°9 facultatif	Obligatoires Bidet obligatoire	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	
<p>Les cotes des obstacles à efforts multiples devront être inférieures de 5 cm aux cotes maximum.</p> <p>Les distances sont à adapter aux cotes des obstacles en se référant aux distances indiquées sur les plans de l'article 6.1 du présent règlement</p>						

	CC 4 ans, Formation 1, CL1	Formation 2, CL2	CC 5 ans, Formation 3, CL3	CC 6 ans
VITESSE				
1 ^{ère} partie de saison	320 m/mn	320 m/mn	320 m/mn	350 m/mn
2 ^{ème} partie de saison	320 m/mn	350 m/mn	350 m/mn	350 m/mn

6.2 Normes techniques de l'épreuve de cross

6.2.1 Tableau récapitulatif des normes techniques de l'épreuve de cross

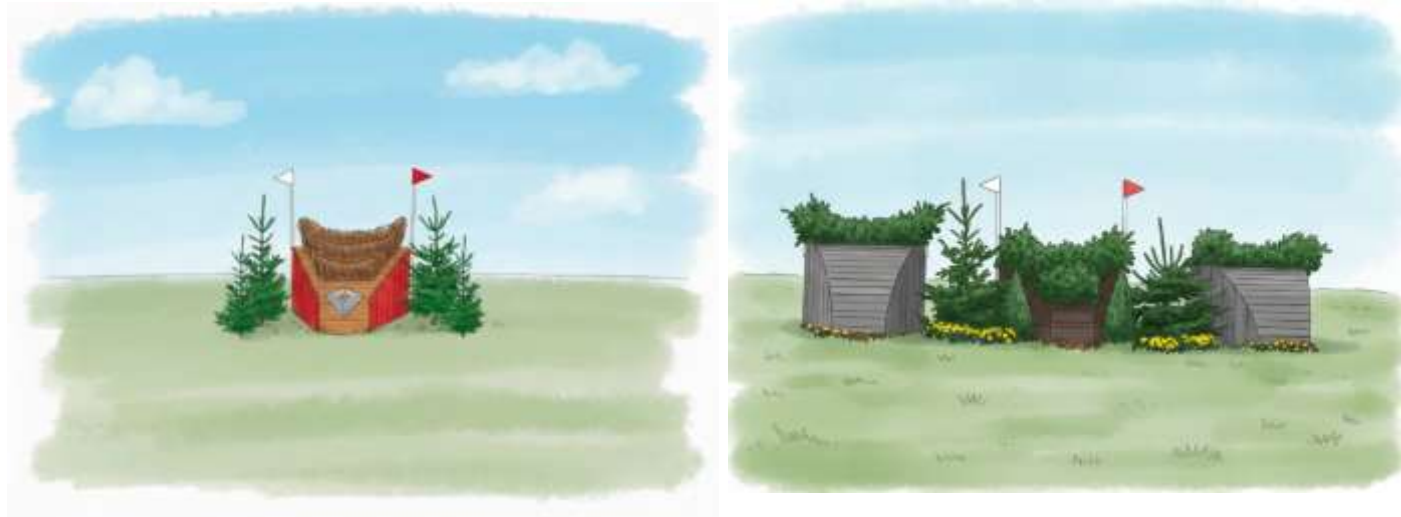
	CC 4 ans, Formation 1 CL1 <i>toute l'année</i>	Formation 2, CL2 <i>toute l'année</i>	CC 5 ans, Formation 3, CL3 <i>1^{ère} partie de saison</i>	CC 6 ans <i>1^{ère} partie de saison</i>	CC 6 ans <i>2^{ème} partie de saison</i>
				CC 5 ans, Formation 3, CL3 <i>2^{ème} partie de saison</i>	
EQUIVALENCE FFE/FEI	Am 4			Pro 4	Pro 3 Finale CCI**S
PARCOURS					
Longueur en mètres	1400 à 1500 m	2000 à 2400 m	2000 à 2400 m	2000 à 3000 m	3000 à 3400 m
VITESSE	-				
Epreuves régionales et nationales	450 m/min	500 m/mn	500 m/mn	500 m/mn	520 m/mn
OBSTACLES					
Nombre d'obstacles	10 à 12	12 à 14	12 à 14	Libre	Libre
Nombre d'efforts max	14	17 en 1 ^{ère} partie de saison 18 en 2 ^{ème} partie de saison	17	20 à 25	30 (Finale CCI**S)
Nombre max d'obstacles à plusieurs éléments	2	3	3	Libre	Libre
Nombre max d'éléments	2	2 en 1 ^{ère} partie de saison 3 en 2 ^{ème} partie de saison	2	Libre	Libre
Hauteur maximum de la partie fixe	0,90 m	1 m	1 m	1,05 m	1,10 m à 1,15 m
Largeur max des oxers et obstacles de volée : - A la base - Au point le plus haut	1,50 m 1,00 m	1,80 m 1,20 m	1,80 m 1,20 m	2,00 m 1,30 m	2,40 m 1,70 m
Contrebas n'excèdent pas :	1,20 m	1,20 m	1,20 m	1,40 m	1,60 m
Largeur maximum des fossés	2,00 m	2,50 m	2,50 m	3,00 m	3,20 m
Front des obstacles	Au moins 5,00 m oreilles incluses	80% des obstacles de plus de 4,00 m oreilles incluses	80% des obstacles de plus de 4,00 m oreilles incluses	60% des obstacles de plus de 4,00 m oreilles incluses	60% des obstacles de plus de 4,00 m oreilles incluses
Directionnels et fronts étroits	Proscrits	2 maximum oreillés 2,00 m minimum entre fanions	Entre 2 et 3 oreillés 1,80 m minimum entre fanions	Entre 3 et 4 oreillés 1,80 m minimum entre fanions	Entre 3 et 5 oreillés 1,65 m minimum entre fanions
Passage dans l'eau	Passage Obligatoire dans l'eau avec entrée et sortie en pente douce	Entrée pente douce en 1 ^{ère} partie de saison Obstacle dans l'eau interdit			
		Profondeur du passage d'eau maximum de 35 cm et recommandée à 15 cm			
<p>Les cotes des obstacles à efforts multiples devront être inférieures aux cotes maximum</p> <p>Les épreuves se déroulant en début de saison devront proposer des parcours en deçà des maxima des normes techniques (hauteur d'obstacles, nombre d'efforts, distances).</p>					

6.2.2 Spécificités obstacles étroits

Les obstacles étroits destinés aux chevaux de 5 ans (entre 1,80 m et 3,00 m) et aux chevaux de 6 ans (entre 1,65 m et 2,50 m) doivent être oreillés des deux côtés sur le premier plan et le deuxième plan (s'il existe) pour les épreuves destinées aux chevaux de 5 ans ou au Cycle Classique 6 ans 1^{ère} partie de saison et Cycle Libre 3.

Pour les épreuves de Cycle Classique 6 ans qui se déroulent en 2^{ème} partie de saison, le chef de piste peut n'encadrer ses obstacles étroits que sur un seul plan.

Exemples d'oreilles pour les 5 ans et 6 ans 1^{ère} partie de saison :



6.3 Rappel des pénalités

Les incidents graves feront l'objet d'un rapport indépendant, les montes dangereuses seront à saisir sur FFE Compet lors de la saisie des résultats.

Se référer au règlement FFE spécifique, Pro pour le Cycle Classique et Formation, Amateur pour le Cycle Libre.

Spécificités règlement Jeunes Chevaux SHF pour :

6.3.1 Spécificités du règlement Jeunes Chevaux SHF pour le test de **Saut d'obstacles**

- Pénalités pour temps optimum dépassé0,4 point /seconde commencée (Sauf Cycle Classique 4 ans, Formation 1 et Cycle Libre 1)
- Double du temps accordé..... Elimination (Sauf Cycle Classique 4 ans, Formation 1 et Cycle Libre 1)
- Plus de 16 points aux obstacles sauf si CSO en dernier test.....Retrait réglementaire

Fautes aux obstacles Cycle Classique, Formation et Cycle Libre :

- 1^{ère} désobéissance : 4 points
- 2^{ème} désobéissance : 4 points
- 3^{ème} désobéissance : élimination

6.3.2 Spécificités du règlement Jeunes Chevaux SHF pour le test de Cross

- Pénalités pour temps optimum dépassé0,4 point /seconde commencée
- Double du temps accordé.....élimination (Sauf Cycle Classique 4 ans, Cycle Libre 1 et Formation 1)
- Temps inférieur de + de 15 secondes au temps accordé.....1 point par seconde d'avance En Cycle Libre 1, 2 et 3, Cycle Classique 6 ans, Formation 1, 2 et 3 (pas de fourchette basse en Cycle Classique 4 ans et en Cycle Classique 5 ans)